



PARIS, LE 7 MARS 2024

6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet – Teledoc 322
75703 PARIS Cedex 13
Site Internet : www.unsadouanes.fr

Affaire suivie par : SIMEON Romain .
Portable : 06.17.09.72.62
Téléphone DG : 01.57.53.29.26
Téléphone siège : 01.01.53.17.86.76 ou 79
Mél : udtfrance@gmail.com
Mél : unsadouanes@douane.finances.gouv.fr

*Monsieur le Ministre
délégué aux Comptes publics de France.*

Objet : Défiscalisation des primes JOP 2024.
Réf. :

Monsieur le Ministre,

L'UNSA Douanes sait que le bon déroulement des JOP 2024 est important pour la France, les douaniers en sont pleinement conscients et ont à cœur de participer totalement à cette réussite. Cependant, l'UNSA Douanes a toujours jugé que l'investissement de l'ensemble de nos collègues devait être véritablement reconnu, c'est pourquoi nous avons été forces de propositions tout au long de ce cycle de dialogue sur l'organisation des JO au sein de la DGDDI. Le dernier groupe de travail à la direction générale a permis certaines avancées significatives, mais il reste encore trois points en souffrance :

- **La défiscalisation des primes indemnitaires accordées aux agents mobilisés.**
- **La prise en charge des frais de garde d'enfants ou de colonies pour les douaniers ne pouvant bénéficier de congés pendant la période JO.**
- **L'attribution d'une prime forfaitaire pour tous les personnels de la DGDDI.**

L'UNSA Douanes soutient ces propositions depuis le début des négociations et nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de porter une grande attention à ces dernières. Cela permettrait d'affirmer votre soutien sans faille à l'engagement de nos collègues.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Romain SIMEON

Secrétaire Général Adjoint
de l'UNSA Douanes et
président de l'UDT